

Livraison et Installation

Dans le but d'assurer votre entière satisfaction, nous désirons vous rappeler les conditions gagnantes pour une livraison et une installation réussie.

Avant la livraison, assurez-vous que :

- **Les planchers soient protégés jusqu'à la fin de l'installation.**
- **L'espace de la cuisine, salle de bains ou autre sera libéré.**
Dégager les pièces de façon à prévoir un espace suffisant pour y déposer le matériel jusqu'à la fin de l'installation.
Enlever la céramique au mur, les moulures, les anciennes armoires. Seuls les accessoires à encastrer et les gabarits doivent demeurer dans une pièce adjacente pour ne pas nuire à l'installation mais être accessibles pour vérification de mesures si nécessaire (évier, cuisinière, réfrigérateur, etc.).
- **Qu'il n'y aura aucun mobilier à déplacer.**
Nos livreurs et installateurs sont formés pour effectuer la livraison et l'installation du matériel prévu à votre contrat. À son arrivée sur les lieux, si notre livreur ou installateur constate qu'il est nécessaire de déplacer des meubles, électroménagers ou autres pour effectuer son travail, et que personne d'autre n'est disponible pour le faire, il devra refuser. En effet, le déménagement de meubles ou d'électroménagers exige des précautions particulières pour lesquelles les déménageurs professionnels sont formés spécifiquement et possèdent l'équipement approprié, contrairement à notre personnel. Des dommages pourraient donc être causés à vos biens s'ils sont déplacés par nos installateurs ou livreurs. De plus, le déplacement de meubles ou électroménagers peut occasionner des risques liés à la santé ou la sécurité.
- **Les murs et les plafonds soient droits et d'équerres et qu'ils soient prêts à recevoir les armoires.**
- **Toutes les sorties mécaniques (ventilation, électricité, plomberie et autres) doivent respecter les plans qui ont été confirmés avec vous, à défaut de quoi les modifications nécessaires vous seront facturées.**
- **Vous avez bien coordonné les fournisseurs : Afin d'éviter l'achalandage d'autres sous-traitants sur les lieux.**
- **Les lieux soient sécuritaires et accessibles : Escaliers déneigés et déglacés**
- **Le numéro civique de votre demeure soit inscrit et visible.**

L'installation :

- **L'installation se fait généralement le lendemain de la livraison.** Le temps requis dépend de l'ampleur et de la complexité du projet (1 à 4 jours).
- **L'installation des comptoirs de granit et de quartz se fait environ 12 jours ouvrables après la prise de mesure du comptoir.** Ceci signifie que vos caissons d'armoires seront installés dans un premier temps et que le comptoir sera installé environ 12 jours ouvrables suivant la fin de l'installation des caissons d'armoires. Vous pouvez prévoir l'utilisation d'un évier temporaire dans l'intervalle.
- **Protection contre la poussière** – Les travaux produisent une fine poussière et nous vous recommandons de protéger votre mobilier en conséquence ainsi que les autres pièces.
- **Peinture**- L'installation d'armoires, de vanités et de comptoirs est une opération spécialisée. Notre personnel prend toutes les précautions pour protéger votre propriété et vos biens. Il peut quand même arriver que des **retouches de peintures** soient nécessaires après l'installation. Veuillez prévoir à l'avance ces retouches avec votre peintre, **à vos frais.**
- **Paiement : Selon les modalités prédéterminées,** le solde est dû le jour de l'installation. Advenant qu'un service soit nécessaire suite à l'installation, le solde sera néanmoins payable le jour de l'installation, après déduction de la valeur du service. Le solde consécutif au service sera payable une fois le travail complété.